



République Française
Département du Nord

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	15
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation
Le 27 janvier 2022

Objet de la délibération

ADOPTION DU
PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 5 JANVIER 2022

CM 2022//02-D01

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 08/02/2022

Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Cappinghem
Séance du 2 février 2022

L'an deux mil vingt-deux le 2 février, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : C MATHON, MC FICHELE, V PARABOSCHI, A. TRICOIT, G TRAPASSO, T. WIDHEN, M. WALICKI, V. DUCOURAU, G CHATEAU, E BARBAY, G, OUDAERT, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY,

Absents excusés avec pouvoir :

S. DUMORTIER > pouvoir à G. CHATEAU, F. TREDEZ > pouvoir à MC. FICHELE, P. MOUCHON > pouvoir à T. WIDHEN, JM. CLERFAYT > pouvoir à V. PARABOSCHI,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V. DUCOURAU

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le procès-verbal en date du 5 janvier 2022

Monsieur le Maire demande si des modifications sont à apporter.

Les modifications sont les suivantes :

- En page 13, « *Madame Roubaud ne prend pas part au vote, n'étant pas d'accord avec l'enquête menée ni avec la demande de la MEL de délibérer sur ce sujet* ». La phrase est supprimée et est remplacée par « *Madame Roubaud, étant commerçante, ne prend pas part au vote* ».
- En page 15, « *Monsieur Le Maire informe l'assemblée de la remise gracieuse de la TLPE 2020 pour les entreprises SION Parquet Bois et BBG MARKET. Il y a donc lieu de prévoir l'ouverture de crédits* ». Le mot « demande » est rajouté (demande de remise gracieuse). La demande de BBG est refusée.

Le Conseil Municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité,

- le procès-verbal du 5 janvier 2022

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPPINGHEM